



M. CHARLES VANDEVILLE

décoré de la Croix
du combattant

> PAGE 2

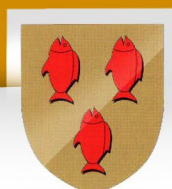
- Budget 2018

> PAGE 3

- M. Vandeville mis à l'honneur
- A la médiathèque
- Rubrique "En Bref"

> PAGE 4

- La commémoration du Dominion Day



Budget 2018

C'est le jeudi 19 avril dernier que le conseil municipal a voté son budget prévisionnel 2018 après avoir décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locale qui ont été reconduits ainsi qu'il suit :

➔ TAXE D'HABITATION	12,55 %
➔ TAXE SUR LE FONCIER BÂTI	16,77 %
➔ TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI	39,83 %

S'élevant à la somme de 1 657 235,50 €, le **BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE** a été établi sur le détail suivant :

la SECTION DE FONCTIONNEMENT s'équilibre à la somme de 1 031 388,70 €

DANS LE SENS DES RECETTES

Les recettes de fonctionnement de l'exercice en cours représentent la somme de 624 473,59 € (624 393,59 € de recettes de gestion de service et 80,00 € de produits exceptionnels) et la reprise du solde positif du compte de résultat 2017 a été actée pour un montant de 406 915,11 €

DANS LE SENS DES DÉPENSES

Une fois les dépenses réelles pourvues pour un montant de 585 440,70 € (soient 561 290,70 € de gestion de services auxquels il convient d'ajouter 17 100,00 € de frais financiers, 2 050,00 € de charges exceptionnelles et 5 000,00 € de dépenses imprévues), la Mairie procédera au virement de la somme de 445 948,00 € qui serviront à couvrir partiellement les dépenses réelles d'investissement proposées au vote

la SECTION D'INVESTISSEMENT s'équilibre à la somme de 625 846,80 €

DANS LE SENS DES RECETTES

● Virement de la section de fonctionnement	445 948,00
● Restes à réaliser des programmes engagés sur l'exercice 2017	109 332,00
● Excédents de fonctionnement capitalisés (affectation de résultats prévue pour couvrir le déficit d'investissement 2017)	55 612,80
● Taxe d'Aménagement du Territoire (TAM) et taxe de sous densité	7 800,00
● Récupération du FCTVA (16,404 % de la TVA payée sur 2016).	4 714,00
● Opérations patrimoniales (frais d'étude sur défense incendie transférées de l'ancien budget du service des eaux)	1 440,00
● Les dépôts et cautionnements et reçus (sur locations d'immeubles)	1 000,00

DANS LE SENS DES DÉPENSES

● Restes à réaliser des programmes engagés sur l'exercice 2017	127 551,00
● Acquisition de l'ancien atelier professionnel COMORERA (rue des moulins)	70 000,00
● Desserte et branchement en gaz naturel des bâtiments communaux (enveloppe complémentaire au programme de 114 063,00 € voté en 2017)	59 200,00
● Remboursement d'emprunts (partie capital)	41 165,00
● Subvention d'équipement à la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois destinée à maintenir le prix de l'eau du mètre cube assaini	40 000,00
● Réfection de la chapelle au hameau de Béthencourt	15 000,00
● Faux plafonds et électricité du hall de la salle polyvalente	15 000,00
● Travaux neufs au logement de fonction 3 rue de la gare (Cf DECOMBLE)	13 000,00
● Clôture en panneaux rigides au cimetière	11 000,00
● Travaux neufs aux vestiaires du stade (tranche 2)	10 000,00
● Achat de mobilier urbain	10 000,00
● Petit équipement neuf pour la salle polyvalente	8 200,00
● Mise en accessibilité PMR de l'école (respect du plan Ad-AP)	8 000,00
● Fonds de livres neufs pour la médiathèque municipale	2 000,00
● Opérations patrimoniales (frais d'étude sur défense incendie transférées de l'ancien budget du service des eaux)	1 440,00
● Dépôts et cautionnement à restituer (sur locations d'immeubles)	1 000,00
● Réserve foncière 2018 (somme restant disponible opération inscrite dans le seul but d'équilibrer le budget)	193 290,80

- LES BUDGETS ANNEXES -

➔ BUDGET ANNEXE M.14 DE LA SALLE DES FÊTES

Le budget de la salle des fêtes s'équilibre à la somme de 8 232,85 € pour la seule section de fonctionnement qui le compose (dont 4 232,85 € de résultat de fonctionnement reporté)

➔ LE BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre communal voit son prévisionnel s'équilibrer à la somme de 8 239,06 €

M. Charles vandeville MIS À L'HONNEUR



Le dimanche 8 avril dernier se déroulait le repas de la FNACA qui réunissait une soixantaine de convives autour du traditionnel couscous. Après le petit mot d'accueil de son président M. René Béal, la

médaille de la Croix du Combattant a été remise à M. Charles Vandeville au titre de sa présence pendant 14 mois lors des opérations militaires en Algérie.

A la MÉDIATHÈQUE

La médiathèque compte à ce jour 157 lecteurs actifs qui viennent régulièrement emprunter des ouvrages (livres, cd et dvd). Depuis plusieurs années maintenant, elle s'est enrichie de nombreux documents à destination des jeunes et des adultes.

LUDIQUE ET THÉMATIQUE

Le coin "jeunes" est particulièrement doté en bandes dessinées et ouvrages thématiques qui méritent d'être découverts

N'hésitez pas à venir en famille, Maryvonne, Lysiane, Claudine et Adeline sauront vous faire découvrir des choses bien intéressantes.

Les enfants de l'école fréquentent assidument les lieux en petits groupes pendant le temps scolaire.

Les séances animées par Laurine et Didier leur permettent de travailler autour du livre, en coordination avec les programmes scolaires et les enseignants

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, vous pouvez vous manifester auprès des animatrices ou de la mairie.

La médiathèque est ouverte au public

- le lundi du 16h à 19h00
- le jeudi de 16h30 à 19h00
- le samedi de 9h30 à 12h00



ZOOM SUR TINCQUES

MODIFICATIONS DES RÈGLES DE CIRCULATION À BÉTHENCOURT

Afin de lutter contre la vitesse excessive en agglomération, les règles de circulation seront prochainement modifiées au carrefour de Béthencourt. C'est ainsi que 2 panneaux STOP seront prochainement implantés à cette intersection, l'un côté rue de Villers-Brulin et l'autre côté rue d'Izel.

VOL DANS LES CIMETIÈRES

Au cours de ces trois derniers mois, la communauté de brigades de gendarmerie d'AUBIGNY-EN-ARTOIS/AVESNES-LE-COMTE a recensé de nombreux vols dans les cimetières.

Les auteurs n'hésitent pas à dérober les objets en bronze, en cuivre ou en laiton sur les monuments et ces méfaits ont très souvent lieu la nuit.

Si vous constatez de tels actes, merci d'en informer la mairie sans délai de manière à ce que les

renseignements fournis puissent dès lors être communiqués à la Gendarmerie Nationale. Toujours au cimetière, vous êtes invités à déposer les détritus dans les bennes situées à l'entrée car elles sont collectées par le SMAV

LES DIPÔMÉS MIS À L'HONNEUR

Comme l'année dernière, lors de la cérémonie du 14 juillet, les jeunes diplômés de Tincques seront mis à l'honneur pour leur réussite aux examens suivants : CAP, BEP, BAC, Licence, diplômes professionnels ou supérieurs)

Ce message est l'occasion de souhaiter de bonnes révisions aux futurs lauréats.

Médiathèque
de TINCQUES

La commémoration DU DOMINION DAY

**INSCRIPTION
AUX ÉPREUVES
SPORTIVES**

CANADIAN CORPS CHAMPIONSHIPS
**DOMINION
DAY** 1918-2018
TINCQUES

NOM SEXE M / F
PRÉNOM
DATE DE NAISSANCE
ADRESSE COMPLÈTE

E-MAIL TÉLÉPHONE

Je participe aux épreuves suivantes
(cocher la ou les épreuves de votre choix et votre catégorie d'âge)

ÉPREUVES	Catégorie 16-25 ans	Catégorie 25-35 ans	Catégorie 35 ans et +
100 mètres			
Relais 4x100 mètres			
400 mètres			
Relais 4x400 mètres			
Lancer de poids			
Lancer de javelot			
Saut en hauteur			
Tir à la corde			
Course au sac			
Course longue 5km			
Match de Football intergénérationnel (60 joueurs minimum)			

☐ Je déclare être en possession
d'un certificat médical m'autorisant
à la pratique sportive

A retourner en mairie de Tincques avant le 28 mai
au 4 place de l'église 62127 TINCQUES
ou sur mairie-tincques@wanadoo.fr

RÈGLEMENT ET DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

- 1 Les épreuves sont ouvertes à toute personne licenciée ou non, à partir de 16 ans
- 2 La participation est soumise à inscription préalable obligatoire, il n'y aura pas d'inscription sur place
- 3 Remise des dossards à partir de 9h00 et début des épreuves qualificatives à 10h00
- 4 L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement en fonction du nombre de participants

10H00 - 12H00 Épreuves éliminatoires
12H00 Cérémonie, réception, restauration et buvette sur place
14H00 - 17H00 Finale des épreuves et remise des récompenses
16H00 Course longue (5km)
17H30 Match de Football intergénérationnel (60 joueurs minimum et 5 ballons)

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepte les conditions.

Signature _____



Ville de
TINCQUES



Ville de
TINCQUES

Restoration sur place

**30 JUIN
ET 1^{ER} JUILLET**

SAMEDI 30 JUIN

16H | SUR LA PLACE - CÉRÉMONIE
COMMÉMORATIVE AU MONUMENT

16H30 | CONCERT DES HARMONIES DU TERRITOIRE
ET DU SOMME BATTLEFIELD PIPE BAND

CANADIAN CORPS CHAMPIONSHIPS
**DOMINION
DAY** 1918-2018
TINCQUES

SAMEDI 30 JUIN (SUITE)

18H | DANS L'ÉGLISE - PRESTATION
DE LA CHORALE D'ESTRACELLES

20H | DANS LA SALLE POLYVALENTE
SOIRÉE THÉÂTRALE

DIMANCHE 1^{ER} JUILLET - TOUTE LA JOURNÉE

DÈS 10H | SUR LE STADE - ÉPREUVES SPORTIVES
ET JEUX SUR INSCRIPTIONS

**EXPOSITION PERMANENTE
SALLE POLYVALENTE**

LES 4 DIVISIONS CANADIENNES, CELLES VICTORIEUSES À VIMY EN 1917, SE SONT RASSEMBLÉES DANS NOS VILLAGES À PARTIR DE MARS 1918. ELLES SE SONT PRÉPARÉES POUR L'OFFENSIVE FINALE DITE 'LES 100 JOURS', QUI À PARTIR DE SEPTEMBRE 1918 À L'EST D'ARRAS, CONTRIBUERA À LA VICTOIRE DES ALLIÉS. AINSI, IL NOUS SEMBLE NATUREL DE RENDRE HOMMAGE À CES SOLDATS CANADIENS QUI ONT SACRIFIÉ LEUR VIE POUR NOTRE LIBERTÉ.

C'est pourquoi les journées du 30 Juin et 1er Juillet 2018, sont organisées à Tincques, de façon conjointe entre la municipalité, l'association Les Chroniqueurs, et la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

Le samedi 30 juin sera réservé à la commémoration festive avec la participation des harmonies du territoire, du Somme Battlefield Pipe Band, de la chorale Estracelles et d'une soirée théâtrale, et le dimanche 1^{er} juillet se veut être un

rassemblement à la fois sportif et ludique sur le complexe sportif de Tincques

**INSCRIPTIONS OUVERTES À TOUS
DÈS 16 ANS**

Nous comptons sur vous (habitants, commerçants, membres des associations...) pour faire de ces 2 journées un grand rassemblement. Vous pouvez participer aux épreuves sportives en vous inscrivant au moyen du bulletin qui a été distribué.

L'esprit n'est pas la compétition mais la participation.

Vous pouvez également vous associer à l'organisation de cette fête, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie dès maintenant, vous serez les bienvenus !